

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité SIEGE info/sports 14 novembre 2022

Questions récurrentes :

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfo:) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par France 3 et France 2 ?

Réponse : Aucune

2- Quelles sont les missions France 2 + France 3 entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un JRI a réalisé un montage ?

Réponse : Aucune

3- Quels sont les postes journalistes à pourvoir au prochain COCA ? Quels sont les candidats sur les postes à pourvoir ? Quelles sont les décisions du dernier COCA ?

Réponse : Pas de réponse fournie sur le moment. Sur demande du SNJ, Frédéric Debains s'engage, à l'avenir, à faire parvenir aux RP ce relevé dès sa réception.

RH

Covid

4- Le point sur la situation au siège.

- Combien de cas depuis le mois de septembre?
- Quelles sont les mesures préconisées et appliquées?
- Masques et auto-tests sont-ils toujours disponibles pour les salariés?

Les RP demandent que les salariés aient accès aux boosters de vaccin au service médical.

Réponse : Depuis le mois de septembre, il y a eu 70 cas pour le siège (comptage arrêté au 8 novembre). Le 8 novembre, 5 cas étaient actifs. Les mesures n'ont pas évolué depuis cet été : respect des gestes barrières et port du masque fortement recommandé, notamment en présence de beaucoup de personnes, dans les espaces clos, en présence de personnes fragiles et en cas de symptômes. Si vous êtes cas contact, il faut porter le masque en intérieur et extérieur, limiter ses contacts et si possible être en télétravail. Des masques et des autotests sont toujours disponibles à l'accueil. Des vaccins Pfizer sont toujours disponibles au service médical, en priorité pour ceux qui remplissent les conditions pour recevoir la 4e dose (plus de 60 ans).

5- Pendant le Covid des plexiglas ont été installés dans les salles de montage. Aujourd'hui beaucoup ont disparu mais l'ancrage au sol est resté et est très dangereux pour les salariés.

- La direction peut-elle demander aux services compétents d'intervenir, soit en enlevant les ancrages au sol, soit le cas échéant si cela s'avère nécessaire selon la situation actuelle décrite plus haut, en remettant des plexiglas?

Réponse : Pas de réponse côté RH. La Direction des moyens assure avoir demandé aux encadrants des services de s'occuper de faire une demande (car certains veulent garder des salles avec plexis et d'autres non). Elle assure que ça a été modifié au PC info mais ne savait pas ce qu'il en était pour le montage. Une réponse sera de nouveau demandée à la direction RH pour la prochaine instance de proximité.

Projet Campus

6- des salariés travaillant sur la préparation, la fabrication et la réalisation des éditions et magazines se demandent s'ils pourront rester dans le bâtiment FTV siège ou comment se feront les choix de la nouvelle organisation.

- Y aura-t-il des consultations selon services et à quelle échéance ?

Réponse : C'est un peu trop tôt pour le savoir pour l'instant, souligne la RH, on a juste un accord de méthode signé par les organisations syndicales qui prévoit la création d'une commission Campus avec des membres des différents CSE. C'est cette commission qui sera compétente sur la question.

Comité salaires

7- Quand les salarié.e.s seront-elles/ils informés de leur revalorisation salariales pour l'année 2022?

Réponse : La RH indique avoir fait part aux managers début novembre des mesures accordées aux collaborateurs de leur service. Charge à eux de faire redescendre l'info avant la paie du mois de novembre, puisque les revalorisations salariales passeront sur la paie du mois de novembre. Pour les augmentations liées à un changement de statut ou d'échelon, la signature d'un avenant au contrat de travail est nécessaire, et la RH va donc recevoir les salariés concernés jusqu'au 15 décembre. L'augmentation se verra sur la paie en décembre.

Interrogé par la CGT et le SNJ sur la possibilité pour les salariés de refuser une revalorisation salariale, dans le cas où ils espéraient avoir, l'an prochain, une augmentation plus importante liée à un possible changement de statut ou d'échelon, Frédéric Debains (RH) livre cette réponse :

Un salarié peut refuser son augmentation mais c'est risqué, car cela ne lui garantit en rien une nouvelle proposition l'an prochain. Si tel est son choix, il suffit d'écrire à son interlocuteur RH en disant qu'on refuse.

8- la transmission des informations conséquentes aux représentants est prévue pour quand ?

Réponse : Le bilan aux représentants du personnel n'est pas un retour sur les mesures individuelles, mais un bilan statistique sur l'ensemble des mesures. Il se tiendra à la fin du T1 2023 (via une présentation en Comité national des salaires puis un retour en instance de proximité). La CGT et le SNJ rappellent que les syndicats souhaitent un retour plus complet et plus rapide, une demande à laquelle ne souhaite pas accéder la direction.

Missions

9- De nombreux salariés souhaitent que la direction rappelle en détails comment fonctionne le service missions depuis sa réorganisation.

- dans les rédactions, si pas d'assistante disponible, comment modifier des billets, destinations, dates...qui appeler (mail, numéros de téléphone,...)?

- quand l'équipe est sur le terrain, en cas de problème ou de souhait de changement de plan, qui appeler? Mail et numéros de téléphone?

- au retour, en cas de difficulté pour la liquidation de la mission avec Concur, ou autres questions, qui appeler (mail, numéros de téléphone...)?

Réponse : En cas d'absence de l'assistante, les collaborateurs sont invités à joindre la coordination des reportages au 01 56 22 90 90. Les billets de train sont aussi modifiables directement sur l'application TGV inoui pro. La coordination est aussi habilitée à faire des changements en cours de mission.

Au retour, le service missions reste à la disposition des collaborateurs pour tout souci (service.missions@francetv.fr). Notamment Thierry Aveline et Diane Aurore Kalfa joignables en interne au 5 97 97 (01 56 22 97 97).

D'une façon générale, ces dispositions ne changent pas par rapport à la situation antérieure.

Sécurité

10- le point concernant les deux impacts sur les vitres constatées les 12 et 27 septembre.

Réponse : Des investigations du 3e DPJ n'ont pas permis de mettre en avant des éléments d'identification des auteurs des tirs. L'exploitation des différentes caméras, en dehors ou à l'intérieur de FTV, n'ont révélé aucun élément exploitable. L'unité balistique a conclu à l'utilisation vraisemblable d'une arme de type airsoft. Le commissariat du 15e arrondissement maintient une surveillance renforcée... mais on ne sait pas en quoi consiste cette "surveillance renforcée" !

11- Si c'est pour des questions de sécurité incendie (ce qui a été répondu lors de la dernière instance de proximité), pourquoi les responsables de la sécurité du bâtiment siège ont-ils mis en place le « badgeage » de sortie désormais obligatoire à FTV seulement depuis le début du mois d'octobre 2022?

- FTV pendant tout ce temps n'aurait pas suivi les normes de la sécurité incendie?

Réponse : La mise en place de lecteurs de badges à la sortie du bâtiment ne répond pas à une obligation légale au sens strict, assure la direction, mais à la nécessité de préciser aussi rigoureusement que possible, et ce notamment aux services de secours en cas d'évacuation, le volume d'occupants dans le bâtiment. La mise en place de ces lecteurs permet aussi d'évaluer de manière optimale les flux d'entrants et sortants en prévision du réaménagement du hall en 2023.

12- Des vols ont lieu dans les voitures de reportage (au -2) après un retour précipité et un oubli de matériel, ainsi que dans les armoires individuelles professionnelles des vestiaires au 2ème sous-sol (faiblesse notoire des cadenas à chiffres des placards attirés !). Peut-on revoir la sécurité de ces endroits (par caméras ou par badges) ?

Réponse : Il existe déjà des accès à badge pour les parkings reportage. Pour le reste, la demande sera faite au service en charge de cette question.

Direction de l'information

« Évolutions éditoriales »

De nombreuses et nombreux journalistes et technicien.ne.s des rédactions de FTV sont soumis à grandes interrogations et inquiétudes depuis l'annonce du projet Tempo.

Afin de pouvoir les rassurer un tant soit peu, les RP souhaitent connaître les nouvelles ambitions éditoriales de la direction de l'information.

Ils renouvellent leur invitation à Alexandre Kara à venir les rencontrer lors de la prochaine réunion de l'IP.

13- quelle est le rôle exact de Nathalie Saint Cricq, « coordinatrice en charge des évolutions éditoriales de l'information »? Est-elle désormais la seule responsable de l'éditorial de l'ensemble de l'offre d'information de FTV?

Réponse : Alexandre Kara a accédé à la demande des élus et leur a consacré une heure lors de cette instance de proximité. Sur le rôle de NSC, il répond qu'elle n'est pas la seule responsable de l'offre éditoriale. Mais qu'elle est à "ses côtés, en plus de ce qu'elle faisait déjà, pour stimuler, confronter, s'interroger sur l'éditorial en permanence. Quand on fonctionne en silo comme c'est le cas des éditions, on ne s'interroge plus assez sur son contenu. Il faut s'interroger sur l'éditorial de tout le monde, y compris le 20H, même s'il est le 'vaisseau amiral'. Je suis très content de la ligne édito du numérique car elle est très complémentaire de celle du reste du groupe. "

14- dans quelles mesures ces « évolutions éditoriales » vont-elles impacter le travail quotidien des « salarié.e.s de l'information »? Réorganisation des services de la Rédaction nationale? Transfert d'effectifs vers le numérique et la chaîne info? Organisation du travail? Etc.

Réponse : Alexandre Kara assure, comme à chaque prise de parole sur le sujet, que c'est "un projet en construction". Il rappelle que ce projet "n'allait pas forcément de soi pour [lui]" qu'il l'a "endossé" en acceptant le poste. "C'est d'abord un projet éditorial, avant d'être un projet économique." Des réunions au sein des services ont démarré depuis le 15 novembre, pour montrer notamment des maquettes de JT telles qu'ils pourraient exister avec Tempo. "Je ne vais pas faire plusieurs catégories de journalistes et franceinfo TV ne sera pas une agence, je sais que ce sont deux craintes. Mon ambition c'est d'aller vers le plus de passerelles possibles au sein de la rédac nationale, que les salariés puissent travailler sur le plus de sujets et formats possibles".

Il assure que dans le cadre de Tempo, il sera possible aux salariés du siège volontaires de partir en région. Mais cela fera l'objet d'un examen "au cas par cas" pour voir si on a "la possibilité d'aider les régions". Et "personne ne sera forcé d'avoir une mobilité géographique."

Il convient que "le point d'arrivée de Tempo ce n'est pas septembre 2023, c'est probablement 3 ou 4 ans après" avec probablement besoin, à termes, de renforcer les effectifs en région sous une forme ou une autre, mais "jamais" avec des mobilités forcées. "Et au siège, on n'aura jamais "trop" de gens non plus, je ne manque pas d'idées". Un point à noter côté effectifs : "on va réfléchir sur l'encadrement au siège car la question du nombre d'encadrants va se poser."

AK promet de "stabiliser l'effectif au global", mais prévient qu'il y aura redéploiement des postes "en fonction de nos priorités stratégiques". Trois points notamment sont prioritaires pour lui : l'environnement, la question de la manipulation de l'information (pas que les fake news) et notre présence en régions. "Autant, on va donner au régional la possibilité de faire du national dans les JT, autant nous, national, il faut qu'on s'approprie aussi le segment des régions." Il rappelle régulièrement que BFMTV s'est beaucoup développé en régions, et rappelle l'importance pour lui des correspondants de la rédaction nationale.

Après la "crise des CDD" qui avait notamment valu à Laurent Guimier une motion de censure, il assure qu'il va "regarder leur situation. Je ne vous dis pas qu'on va tous les engager mais on va se pencher sur leur cas". En revanche, il esquisse un changement de doctrine en la matière : "clairement il va falloir qu'on change la manière dont on travaille avec les non-permanents : faire travailler pendant 5 ou 6 ans un CDD ça n'est pas possible. Donc il faut probablement qu'on réinstalle la limite des 120 jours."

Interrogé sur la possibilité juridique pour que des sujets de franceinfo TV soient diffusés en régions, Frédéric Debains (RH) répond : "Pour l'instant, ce qui est fait sur franceinfo ne peut pas être diffusé en régions, sauf cas très particulier. Il faut qu'on ait un nouvel échange avec les partenaires sociaux à ce sujet, probablement au premier trimestre 2023. "

Rédaction nationale

Casting et éditions de France 2

15- La nouvelle réorganisation des éditions fait craindre à une accélération du principe inacceptable du « casting », et un retour en catimini au concept tortoreux de la 2CV et de la Ferrari.

D'un côté les « petites mains » chargées des micro-trottoirs et des sonores. De l'autre, les journalistes qui montent les sujets pour les éditions du 13H et du 20H.

Pas ou très peu de passerelles entre ces deux groupes.

Les RP alertent sur cette dérive qui semble s'accroître ces dernières semaines.

Tout se passe comme si, dans la perspective de la prochaine compétition de l'information nationale de l'audiovisuel public qui démarrera en septembre 2023, la constitution de l'équipe titulaire était sur le point d'être bouclée, avec un volant de remplaçants... et une équipe de réserviste qui jouera en seconde division.

Les RP demandent un recadrage et une mise au point très claire de la part de la direction de l'information auprès des chefs de services de la rédaction nationale et des responsables des éditions.

Ils demandent également que la direction communique à l'ensemble de la rédaction son attention à l'équité dans la répartition du travail.

Réponse : Alexandre Kara estime qu'il n'y a pas de "petites mains". "Le fait de ne faire que des micro-trottoirs et des sonores, ça peut être bien pour quelqu'un qui démarre pour se former, mais sinon, sauf s'il y a un problème avec quelqu'un, ça n'est pas le but. "

Le froid, c'est chaud pour le 13H

16- le recours au déclenchement de missions à la dernière minute pour des sujets « froids » est en augmentation inquiétante. Les cas de figures les plus loufoques se présentent: la veille en fin de journée pour le lendemain, départ aux aurores en voiture...petit envoi au tvu des rushs à la clef; le vendredi soir pour le lundi, ce qui oblige la/le journaliste à préparer sa mission sur son temps de repos du week-end; ou encore carrément le matin pour le 13H, deux heures de routes, trente minutes au mieux de tournage sur place, envoi tvu (évidemment), le tout sous la pression du chef de service et/d'un responsable de l'édition qui téléguident à distance les reporters.

- Quand et comment la direction de la rédaction nationale compte mettre fin à ces mauvaises pratiques?

Réponse : "Il y a une nouvelle équipe au 13H, une nouvelle ambition éditoriale et probablement une certaine envie d'en découdre. Il y a peut-être un manque d'organisation effectivement, les correspondants m'ont alerté", assure AK. "Les unitaires sont importants, je veux qu'on les développe. Le 13H a une spécificité, le fait de se construire le matin pour le midi, ce qui implique un certain nombre de contraintes. Je pense qu'il faut qu'on soit capable de prendre un tout petit peu de recul à certains moments, en se disant qu'on peut attendre le lendemain pour faire un sujet. Je ne veux plus qu'on fasse 150 km aller/retour pour faire un sonore, ça n'a plus de sens aujourd'hui. Nos téléspectateurs se sont habitués à la visio avec le Covid. Les prevs sont mieux faites qu'avant mais on a encore une marge de progression. Il va falloir réfléchir à tout ça. Nathalie St Criq va aussi travailler là-dessus car je ne peux pas être partout".

Bruxelles

17- Un de nos confrères en poste à Bruxelles, ancien correspondant de la rédaction européenne, va faire valoir ses droits à la retraite.

- La direction compte-t-elle mettre ce poste en consultation ? Si ça n'est pas le cas, pour quelles raisons éditoriales ? Toujours dans cette hypothèse, de quelle manière ce poste serait-il utilisé ? Quelles garanties la direction peut-elle apporter que cet ETP ne disparaîtra pas des effectifs de la rédaction?

Réponse : "Le principe sur les postes à l'étranger c'est deux ans + une année renouvelable et Julien Gasparutto a eu ses trois ans", assure AK. Il y avait un engagement de la précédente direction pour envoyer Valérie Astruc et il va donc s'y tenir, et n'a aucun doute sur le fait qu'elle réussira à "se mettre dans les souliers des élections". En revanche, il assure qu'il n'y a jamais eu officiellement de deuxième poste à Bruxelles, que ça a toujours été un renfort venu de Paris. Il souligne qu'il est obligé de faire des choix compte tenu du contexte budgétaire, même s'il ne compte pas "affaiblir le bureau". Il se dit plus favorable "au fait de prendre un junior sur place, qui vient épauler le correspondant, plutôt que de dépoiler la redac nat alors qu'on est en sous-effectif ici". Les représentants CGT et le SNJ soulèvent le problème posé par le statut précaire des juniors sur place (contrat local notamment). AK promet que ça ne sera pas "un contrat low cost" et garantit que la production du bureau sera "au moins égale à celle d'aujourd'hui".

18- Dans le même temps, il serait question de rapatrier l'autre correspondant permanent sur place avant les élections européennes de mai 2024 pour muter à Bruxelles une titulaire en poste à Paris.

- Comment la direction justifie-t-elle le fait de n'avoir potentiellement qu'une journaliste en poste à Bruxelles, qui plus est ayant pris son poste récemment, alors que les élections européennes sont un moment de forte actualité ?

Réponse : AK assure que la Cour des comptes questionne chaque année l'opportunité pour la rédaction nationale d'avoir ses propres correspondants à l'étranger (au lieu, par ex, d'utiliser les journalistes de France 24 sur place). Il veut les rendre "inattaquables sur leur production en leur donnant une activité suffisante", et promet de détailler son plan à ce sujet prochainement.

France info canal 27

19- Les salariés de France Info TV souhaiteraient connaître les objectifs de leur nouveau directeur Erik Berg.

- Erik Berg peut-il confirmer les récents propos qu'il a tenus devant la rédaction selon lesquels il envisage 4 renforts en CDI? S'agit-il de pigistes, mobilité interne, autres?

- peut-il confirmer son intention de développer les tournages au smartphone (Kits UTS)?

Les RP invitent M.Berg à se présenter aux RP lors de la prochaine réunion de l'IP

Réponse : Erik Berg (qui répond par écrit) s'excuse de ne pas être présent, et assure de son côté que "les premiers résultats en termes d'audience et de retours sur la nouvelle grille semblent prometteurs". Il souhaite "apporter du confort aux équipes" mais s'inscrire dans la "continuité" au niveau éditorial. De son côté, AK assure qu'il faut donner une "identité plus claire" à franceinfo TV par rapport à ses concurrentes chaînes d'info. EB estime que la différence avec les autres chaînes d'info doit être le "reportage". Les RP notent que c'est loin d'être le cas aujourd'hui, compte tenu des faibles effectifs de la chaîne. Erik Berg souhaite également "développer les liens avec la radio et mieux collaborer avec les autres rédactions du groupe" et "mettre en place des opérations qui amènent plus de visibilité à la chaîne".

Les quatre renforts en CDI sont bien confirmés, mais sont déjà fléchés pour renforcer la cellule de calage des invités. Ils seront ouverts en consultation en 2023.

EB confirme sa volonté de davantage tourner au smartphone. La CGT et le SNJ soulignent que ce n'est pas une bonne nouvelle, y voyant une volonté de développer un moyen de production moins coûteux et dont la qualité n'est pas la même.

Numérique

20- Les RP demandent des éclaircissements sur le fonctionnement de la cellule « réseaux sociaux » au sein de la rédaction numérique.

- Cette cellule est isolée au 2e étage, pourquoi?

- cette mini rédaction dans la rédaction travaille avec combien de journalistes? Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Qui les manage?

- combien d'employés de ce service travaillent sous le statut d'auto entrepreneur? Qui les paie et comment? Sont-ils payés directement par FTV ou la direction passe-t-elle par un prestataire pour la rémunération?

- Font-ils le même travail que leurs collègues au statut de journaliste?

Si oui, pourquoi ne sont-ils pas payés directement à la pige ou en cdd?

- combien de stagiaire? Alternants? Qui viennent d'où?

Réponse : Le service réseaux sociaux a été créé en janvier 2022 et compte 10 collaborateurs au total. Il est dirigé par une rédactrice en cheffe, Carole Bélingard, et est rattaché à la direction de la rédaction numérique. Ce service a été installé au 2e étage. Parmi ces collaborateurs, 3 sont salariés de FTV et 7 sont des prestataires qui ont été sélectionnés dans le cas d'un appel d'offres. "Les prestataires effectuent un travail différent de ce qui est attendu des journalistes de la rédaction, travail qui requiert des compétences différentes", assure la direction. Il n'y a pas de stagiaire ou d'alternant au sein du service. Les RP expriment leur volonté de recevoir lors d'une prochaine instance la direction du Numérique pour aborder la stratégie en matière de réseaux sociaux.

DRM

Médiathèque

21- Le poste de documentaliste n°6919 publié le 7 octobre dernier vient de faire l'objet d'une republication le 28 octobre, pourrait-on savoir pourquoi ? (pas assez de candidats?...)

Réponse: Il s'agit d'une pratique que la RH et la DRM qualifient de "assez courante" quand il n'y a pas eu beaucoup de candidatures. En l'occurrence, les vacances scolaires ont pu jouer.

Tournage Iphone JT et Magazine

22- Les monteurs ont signalé plusieurs fois que l'ingest des rushs tournés avec un Iphone et effectué par le PC Info n'est pas du tout au point. Les clips arrivent mélangés dans le projet de montage et retrouver la continuité du tournage prend beaucoup de temps.

Dans le cas d'un sujet pour les éditions de 12h ou de 19h, un temps précieux est donc perdu au détriment du dérushage surtout si le montage est fait dans l'urgence. La diffusion du reportage peut être mise en péril.

Dans le cas d'un montage magazine (Enquêtes de Région) il a fallu 3 heures de travail supplémentaire d'identification de chaque plan pour recréer la chronologie du tournage et il a fallu rallonger d'une journée la durée totale du montage.

- Serait-il possible, avant de renouveler les tournages à l'Iphone, de veiller à ce qu'une procédure soit communiquée aux JRI et aux techniciens du PC Info afin que la continuité du tournage soit respectée au moment de la réception au montage ?

Réponse : La DRM rappelle qu'il y a une formation qui est obligatoire avant de pouvoir tourner à l'iPhone. "Pour les gens qui ont fait la formation et qui tournent avec les iPhones dédiés il n'y a pas ces problèmes". Le SNJ rappelle que la formation n'est pas pensée pour le web et que certains rédacteurs web n'ont ainsi plus accès aux kits, mais la RH et la DRM demandent à ce que les règles s'appliquent à tout le monde.

Montage PROD IDF et augmentation de la charge de travail pour les monteurs/ses

23- Depuis la rentrée de Septembre avec la fabrication des bandes annonces du « 18h30 » le rythme s'est intensifié rajoutant une dizaine de bandes annonces par semaine à monter sur les mêmes vacations (lundi, mardi et jeudi). Ce qui était avant un travail de montage tend à devenir de l'usinage.

Les « anciens » monteurs d'Ile de France ont vu dans le même temps leurs effectifs réduire. De ce fait le nombre de monteurs susceptibles de faire les montages d'émission de PROD (Conformation Parigo, Conformation Enquêtes de Région, Paname, Bandes Annonces) a baissé augmentant ainsi la fréquence des montages PROD pour ceux qui les font.

Bien que 2 nouveaux monteurs ont été formés ces derniers mois pour la PROD, le montage de certaines émissions n'est assuré que par 2 ou 3 monteurs, ces monteurs se retrouvent en souffrance à cause de la fréquence des vacations de plus en plus rapprochées et de la charge de travail qu'elles impliquent. En effet ces montages techniquement très lourds (multi-cam, habillage, synthés) livrés en PAD demandent une grande vigilance d'exécution.

Lors de la réunion des Instances de proximité d'Ile de France du 25 août, le rédacteur en chef évoquait d'ailleurs que ce surplus de travail utiliserait le créneau dédié à l'Antenne : « Le rédacteur en chef nous informe que les deux créneaux de montage de 14h à 16h sont conservés et qu'une partie de ces derniers, auparavant dédiée à l'antenne, est réaffectée au 18h30... »

Le supplément de travail serait donc réparti sur les 2 créneaux de montage 14h/16h.

Enfin les besoins en montage de l'Antenne sont toujours aussi importants, la charge de travail s'est donc alourdie pour les monteurs.

- La rédaction et l'Antenne d'Ile de France sont-elles informées qu'elles doivent d'abord en référer à la DRM lorsqu'un changement de volume d'activité est prévu (dans le même temps de travail imparti), d'autant plus lorsqu'il devient permanent ?

- comment et pourquoi la DRM a-t-elle validé cette augmentation du volume de travail au service montage ?

- Comment la DRM envisagent-elles d'élargir l'équipe de monteurs pour les émissions d'Ile de France ? Quels sont les moyens supplémentaires en terme ressource humaine (pigistes, intégration de CDD... que la DRM compte mettre en œuvre ?

Réponse : La DRM assure qu'il n'y a eu "aucune suppression de vacation de montage pour Paris IDF". "A chaque fois qu'on est alerté sur une charge supplémentaire de travail, on regarde les raisons pour lesquelles ça s'est produit (ça peut être une trop grosse demande, etc). Quand cela est nécessaire, on revoit la répartition des moyens et des ressources. Je vais demander aux équipes d'être plus vigilantes sur ce cas. "

Service son

24- les 2 départs à la retraite au SON à PIC d'ici la fin d'année sont-ils remplacés, sachant qu'il y a de plus en plus de besoins (et de moins en moins d'Ops...) pour fabriquer l'actu et les nombreux magazines (tournages et plateaux extérieurs...) sans compter les podcasts et autres signatures numériques ?

- D'autres départs imminents au service Son des rédactions sont attendus, combien de postes seront maintenus ?

Réponse : Ils sont remplacés et l'effectif est maintenu au même niveau.

Salle de repos JRI OPS PIC/IDF

25- une salle dite « de passage », où séjournent actuellement par défaut les OPS et les JRI de PIC/IDF est convoitée pour l'installation d'un plateau Web... Quand les OPS et les JRI auront-ils une salle de repos digne de ce nom au 3ème étage au sein de la rédaction IdF (pour suivre l'activité et les départs) comme leurs collègues du 5ème, autre que des chaises hautes et des postes PC au beau milieu de l'atrium dans le bruit et le passage justement ?

Réponse : La DRM n'est pas au courant de cette histoire.

Sacs à roulettes

26- Les sacs à roulettes pour les pieds de caméras ne sont toujours pas disponibles.

- Où en est la direction de ce sujet ? Il a été dit que des housses à la bonne taille et munies de roulettes n'existaient pas, mais il est toujours possible de trouver une solution "sur mesure", en faisant adapter ces housses.

Réponse : La DRM assure que le dossier est "toujours en cours", mais que rien n'a été décidé pour l'instant car la fabrication sur mesure "coûterait beaucoup trop cher". Une réflexion est en cours pour savoir s'il serait possible de "faire fabriquer un sac à partir de nos dessins à nous".

Question supplémentaire sur le déploiement des nouveaux boîtiers Sony Alpha 7 : où en est-on ?

Réponse : "A chaque fois qu'un boîtier était volé, cassé etc on ne pouvait pas en racheter car on n'avait pas d'appel d'offres en cours. Donc là, dès maintenant, on sort progressivement les 5D cassés qu'on

remplace par les nouveaux boîtiers." Il y aura un déploiement plus général à partir de janvier en régions, dans les bureaux et au siège. Une formation sera nécessaire mais pas encore de précision.

SPORTS

27- Une question d'une internaute a été envoyée au médiateur de FTV et au SNJ en s'étonnant que seuls les visages de 8 sportifs masculins (sans femmes, donc) aient été retenus pour le nouvel habillage de l'émission "Tout le sport"...

- Comment le nouvel habillage de "TLS" a-t-il été conçu ? Une réflexion sur ce processus a-t-elle été engagée afin que d'autres "plantages" de ce type ne surviennent ? L'habillage va-t-il être modifié pour refléter la diversité de nos sportifs et sportives ?

Réponse : "La question de l'internaute ne porte pas sur l'habillage mais sur une seule fresque diffusée sur les écrans derrière le présentateur, soit environ 30 secondes d'antenne sur une durée d'émission de 12 à 15 min", se défend la direction des Sports. Le graphiste qui compose l'ensemble des éléments d'habillage de TLS a proposé cette fresque à l'équipe de l'émission et à la direction de la rédaction, composée de femmes et d'hommes, "et aussi étonnant que cela puisse paraître, personne n'a noté dans un premier temps l'absence totalement anormale de femmes sportives." Une fois validée, la fresque a été diffusée à plusieurs reprises, "avant qu'un membre de l'équipe ne s'aperçoive de l'anomalie". Il a été demandé au graphiste de modifier la fresque, qui a continué à être diffusée, et c'est à ce moment qu'un téléspectateur a adressé son courrier. Nous lui avons répondu que la modif était en cours, mais pour des questions d'organisation, la nouvelle fresque n'a pas pu être modifiée aussi rapidement que nous l'aurions voulu. C'est le cas depuis plusieurs semaines désormais, la parité entre sportives et sportifs est désormais respectée".

28- Les pigistes du service numérique des Sports (un service constitué en grande majorité de pigistes / CDD et alternants) ont noté une baisse dans leur nombre de leurs piges depuis cet été.

- A quoi cette baisse est-elle due ?

- La direction peut-elle confirmer que la titularisation prochaine de trois pigistes dans le service ne fera pas baisser le nombre total d'ETP affectés à l'offre Sports de franceinfo ?

- Pourquoi avoir intégré de nouveaux pigistes dans le pool de pigistes de la rédaction alors que la direction savait que le service aurait moins de piges à confier en raison notamment de ces titularisations promises ?

Réponse : "La baisse est due à la fois à l'intégration d'un journaliste, ce qui réduit d'autant le volume de piges, et à un ralentissement de l'actualité sportive à couvrir comparé à l'été 2022 qui avait été particulièrement riche en événement", assure la direction des Sports. Elle assure aussi "s'efforcer dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, de stabiliser les effectifs" mais souligne que c'est "un effort non négligeable, sachant que l'année 2023 n'est pas une année olympique ou de Coupe du monde de foot". Elle assure qu'il y a eu "très peu" de nouveaux pigistes intégrés au pool, et que c'était lié "aux besoins nés du départ de certains pigistes aux fonctions bien précises, notamment SR, vers d'autres rédactions", et au "talent" de certains alternants qui avaient terminé leur formation et dont on ne voulait pas se priver. Les RP souhaitent la venue de la direction des Sports et de la RH qui s'en occupe lors d'une prochaine IP car les questions sur le service sont nombreuses.